

Projet Synergie

Dans le cadre du Projet Synergie, Tourisme Mauricie vous invite à vous concerter et déposer une demande de projet qui prendra toute sa mesure dans la solidarité, avec les différents territoires et différentes entreprises touristiques, que ce soit sectorielle et / ou transversale. La pérennité est un critère important dans l'acceptation des projets. Tourisme Mauricie souhaite que les entreprises de la région travaillent ensemble afin de développer des projets structurants et innovants dans le but de surmonter cette crise.

Chaque projet pourra bénéficier d'une aide financière allant de 7 500 \$ jusqu'à 15 000 \$. L'enveloppe totale disponible est de 150 000\$, soit une porte ouverte à un minimum de 10 projets porteurs pour les différents secteurs de l'industrie touristique.

Une approche régionale solidaire via un processus et des critères simples :

- + Un regroupement d'au moins **7 entreprises**, réparties sur un minimum de **3 territoires**;
- + Le projet doit pouvoir **être élargi à toutes les entreprises** du secteur ou en transversal;
- + Une enveloppe de base de 7 500 \$ bonifiable de la façon suivante: + 1 000 \$ par tranche de 3 entreprises additionnelles, + 1 500 \$ par territoire additionnel, **jusqu'à concurrence de 15 000 \$**;
- + Une **flexibilité** sur la nature des projets (produit, livraison, mesures sanitaires, accueil, marketing, etc.);
- + Dans le cas d'une campagne marketing, l'ATR pourra assumer la gestion administrative et créative du projet;
- + Un support de type PowerPoint de **maximum 15 pages** présentant : objectifs, partenaires et territoires, description du projet, budget (revenus/dépenses) et échéancier de réalisation;
- + Une **présentation "live"** de maximum 20 minutes en vidéoconférence suivie d'une période de questions d'un maximum de 40 minutes à un comité de 5 à 7 personnes (TM, territoires, expertises externes);
- + Des projets déposés **entre le 26 mai et le 30 juillet** devant se réaliser dans les trois mois suivants l'acceptation (sauf exception du secteur évènementiel).

Pour déposer un projet, vous devez envoyer le document de présentation à Lyne Rivard au lrivard@tourismemauricie.com. Un agent de liaison s'occupera de prendre rendez-vous avec vous pour la présentation en vidéoconférence. Travaillons ensemble!